

LES ASSISES DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le point de vue du MRAP concernant les Assises nationales de la vie associative et la question du financement des associations.

LE MRAP RENCONTRE de grandes difficultés financières dont *Différences* a rendu compte à ses lecteurs depuis plusieurs mois, et qui ont justifié le lancement d'une souscription en septembre 1998. La persistance d'un déficit, malgré les nombreuses économies envisagées et réalisées, pose le problème de l'insuffisance des ressources par rapport aux frais incompressibles de fonctionnement. Ce constat a amené le mouvement à dénoncer la situation faite actuellement par les pouvoirs publics à des associations comme la nôtre. En effet, la plupart des subventions accordées le sont sur projets, ce qui signifie

une planification des actions à long terme, une incertitude sur l'obtention des fonds, et surtout laisse en suspens la question des frais de fonctionnement, gestion quotidienne, et frais de personnel. Nous en étions là de notre réflexion, et prêts à engager une action avec des associations proches de nous, quand est parue la circulaire de Lionel Jospin, en date du 14 septembre 1998, intitulée « Développement de la vie associative » annonçant la tenue d'Assises nationales en février à Paris. Vous trouverez des extraits de cette circulaire dans le dépliant que la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et à

l'économie Sociale (DIISES) a édité et que le MRAP a diffusé auprès de ses comités locaux pour les en informer. Cette circulaire est parue au JO du 16 septembre.

Ces Assises, préparées par les différents ministères ainsi que par une partie du monde associatif, essentiellement les associations les plus proches des institutions (ce qui n'est pas le cas du MRAP), ont pour mission de mettre à plat le fonctionnement des associations, et faire des propositions en vue du centième anniversaire de la loi portant sur leur création. Nous nous faisons peu d'illusions sur l'efficacité et surtout la capacité à innover d'une telle grand-messe. 2 500 participants sont attendus à ces Assises dont 2 000 déjà désignés. Il reste 500 places qu'un grand nombre d'associations non fédérées devront se partager. Ces Assises sont précédées de forums départementaux auxquels le MRAP a demandé à ses militants de participer.

Nous voulons faire valoir, au cours de ces Assises, un certain

nombre de revendications que nous avons l'intention de soumettre, de toutes façons, aux partis politiques et aux pouvoirs publics. Nous expliquons :

- le rôle des associations de défense des droits de l'Homme dans la vie citoyenne et la démocratie

- la montée en puissance de nos activités, sollicitations, en relation étroite avec l'évolution de la situation politique

- l'exigence de compétences nouvelles, de nouveaux terrains d'intervention

- le gisement d'emplois que nos activités pourraient produire, dans un champ social bien malade.

Nous demandons par conséquent un nouveau mode de financement, nous assurant indépendance et pérennité, ainsi qu'un statut de l'élé social et des mesures fiscales pour les emplois associatifs et pour les militants qui engagent un certain nombre de frais. Les Assises ont lieu les 20 et 21 février à Paris - La Défense. ♦

Dominique Brendel

PROCÈS PAPON — EINAUDI 4, 5, 11 et 12 février

Lorsque ce numéro de *Différences* sera entre vos mains, le procès qu'intente Papon contre Jean-Luc Einaudi aura commencé à la 17^e Chambre correctionnelle de Paris. Nous publions ici quelques-unes des 500 signatures de personnalités qui apportent leur soutien à l'écrivain.

Lofti Achour - Gilles Alfonsi - Henri Alleg et Gilberte Alleg-Salem - Didier Anger - Ider Arsala - Pierre Aubé - Josette Audin - Alain Bellet - Jean-Luc Bennhamias - Yvette Benusilho - Sylvie Bienvenu - Jacques Borgy - Jules Borker - Sophie Boudhet-Petersen - Gérard Boulanger - Philippe Boursier - Monique Brioudes - Maurice Buttin - Jean-Christophe Cambadélis - Guy et Jacqueline Caran - Aurélie Cardin - Jocelyne Cardin - Jean-François Care - Maryannick Chalabi - Annie Chaumeny - Gérard Chemouil - Solange Chenot - Claude Cherk - Claude Cheysson - Marie.-José Chombart de Lauwe - Francine Comte - Rosette et Schofield Coryell - Constantin Costa-Gavras - Didier Daeninckx - Agnès Denis - Mathieu et Suzanne De Brunhoff - Dominique Delthil - Natacha De Pontcharra - Véronique de Rudder - Ali Elbaz - Prune Engeer - Claire Etcherelli - Jean-Baptiste Eyraud - Jean Ferrat - Michel Fremont - Georges Frischmann - René Gallissot - Jean-Claude Garric - Jean-Pierre Gattegno - Florence Gauthier - Dominique Giacobi - Elisabeth Grasset-Boulanger - Christiane Guenneteau - Mamadou Moustapha Gueye - Serge Guichard - Mohamed Harbi - Monique Herbert - Alain Huertas - Tassadit Imache - Marie-Anne Isler-Beguïn - Roman Joël - Pierre Kaldor - Marcel-François Kahn - Aziz Khamaily - Nadia Kherbiche-Sabri - Jean-Jacques Kirkyacharian - Pierre Krausz - Anne Krier - Mohamed Lachab - Annie Lacroix-Riz - Marie-Belle La Fourcade - Jean-Paul Lainé - Claire Laudereau - Lucien Lavorel - Alain Le Coeur - Georges Letellier - Albert et Fanny Lévy - Claude Liauzu - Alain Lipietz - Jean-Louis Machecourt - Alexandre Martin - Roger Martin - Joëlle Maury - Sonia Mayan - Farid Merabet - Thierry Meyssan - Alain Millien - Paul Muzard - Carole Nakanishi - Hugues Nancy - Didier Niel - Collette Nottola - Gisèle Noublanche - Amaria Nunez Da Silva - Eric Osmond - Charles Palant - Christiane Passevant - Mao Peninou - Francisco Pena-Torres - Christian Picquet - Jean Piel - Dominique Pignon - Larry Portis - Jean-Bernard Pouy - Catherine Quiminal - Françoise Raison - Michèle Ray - Madeleine Rébérioux - Evelyne Salgue - Daniel Sanchez - Raoul Sangla - Antoine Sanguinetti - Laurent Schwartz - Leïla Sebbar - Claude Seureau - Laurent Sirantoine - Ginette Skandrani - Benjamin Stora - Jean Suret-Canale - Patrick Tort - André et Michèle Tosel - Roger Tropeano - Rita Vercors - Jean-Pierre Vernant - Jean-Luc Villeneuve - Claude Vinci - Michel Vovelle - Henri Weber - Louis Weber - Roland Whos - Alaya Zaghoul

ENTRE RÉCONCILIATION ET VÉRITÉ

L'apartheid, l'un des systèmes les plus terrifiants de ce siècle, est tombé. L'Afrique du Sud pense ses plaies et cherche à établir la « vérité » tout en prônant une difficile « réconciliation ».
Brève incursion au pays de Nelson Mandela.

LES TRAVAUX de la Commission « Réconciliation et Vérité » menés depuis deux ans et demi pour amener chacune des composantes de la société à un examen de conscience se sont terminés au mois d'octobre 1998. Il fallait rechercher la vérité, rassembler faits et preuves, cerner les responsabilités, tenter de tourner la page pour construire l'unité du pays.

Le 29 octobre dernier, Mgr Desmond Tutu remettait un rapport de 3 000 pages au président Mandela, après l'audition de 2 400 personnes, victimes et témoins du drame du régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Une telle démarche cathartique n'a jamais été entreprise dans aucun pays. Balançant entre recherche de la vérité et réconci-

liation, la Commission a fini par mécontenter la classe politique et une bonne partie de la population qui estime que le processus n'a débouché que sur des demi-vérités. Il fallait bien s'attendre à ce que tout ne se passe pas dans le calme et la sérénité. La Commission n'a pas toujours reçu la collaboration nécessaire à l'établissement de la vérité. Et certains témoignages ont soulevé la colère et l'indignation.

Certaines personnes ont tout fait pour retarder la publication du rapport. Pieter Botha a refusé de témoigner. Frédéric W. De Klerk a exigé la suppression de son nom et des passages le concernant. Il a introduit un recours en justice et refusé de reconnaître la moindre responsabilité personnelle dans les atrocités commises pendant la

période où il était au pouvoir. Buthelezi (ex-leader de l'Inkatha) déclarait il y a quelques jours vouloir tenter une action en justice. Nombre de policiers et de militaires ont été indignés d'avoir été convoqués à témoigner et devoir rendre des comptes.

Certaines archives ont été détruites dès 1978, et la Commission a eu beaucoup de mal à avoir accès à celles existant toujours. La Commission a également entendu l'ANC et pris en compte dans son rapport les violations des droits humains dont elle s'est rendue coupable durant sa lutte de libération. Elle a ainsi mis en cause plusieurs personnalités

qui sont membres du gouvernement, les accusant de tortures et de mauvais traitements dans ses camps en exil. L'ANC proteste et conteste les parties du rapport le concernant, une quarantaine de pages au total.

La Commission a recommandé l'ouverture de poursuites judiciaires à l'encontre d'un certain nombre de personnes soupçonnées de crimes, qui ne se sont pas repenties et n'ont pas demandé l'amnistie. Parmi eux, Pieter W. Botha, Frédéric W. De Klerk, Mangosuthu Buthe-

lezi, Constant Viljoen, nationaliste afrikaner, Eugène Terreblanche, leader d'un parti néonazi, ainsi que Winnie Madikizela-Mandela,

Grands absents du banc des accusés : le monde des affaires, qui a soutenu l'apartheid, et les gouvernements occidentaux qui l'ont encouragé, notamment en ne respectant pas le boycott, et qui n'ont jamais présenté d'excuses au peuple sud-africain. La Commission a permis d'examiner les effets de l'apartheid, reconnu comme crime contre l'humanité : du point de vue moral, politique et économique, car l'un des grands crimes de l'apartheid ré-

side dans l'extrême pauvreté laissée en héritage à la majorité de la population.

La réconciliation passera par l'éradication de la pauvreté et de l'ignorance. Tout récemment, au

Mali, reconnu coupable de « crime économique », Moussa Traoré a été condamné à mort, puis sa peine a été commuée en réclusion à perpétuité. Un crime qui a toutes ses chances au palmarès des crimes contre l'humanité. Mais quel Desmond Tutu entreprendra la constitution d'une Commission d'enquête chargée d'établir les responsabilités de ce crime et appeler les témoins ?

Marie-Catherine Andréani

Sources et bibliographie

- *Liaisons*, bulletin de la Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud (RENAPAS), 26, rue Emile Raspail, 94110 Arcueil
- « L'Afrique du Sud affronte la vérité de l'apartheid », Frédéric Chambon, *Le Monde*, 31 octobre 1998
- « Vérité et réconciliation en Afrique du Sud », Victoria Brittain, *Le Monde diplomatique*, décembre 1998
- « Afrique du Sud. Construire une nation », RENAPAS, 26, rue Emile Raspail, 94110 Arcueil
- « Un acte de terreur », André Brink, Stock, Paris, 1992
- « La nouvelle Afrique du Sud », Philippe Gervais-Lambony, La Documentation française, 1998
- « L'Afrique du Sud : la révolution fraternelle », Philippe Salazar, Hermann, 1998

Un long chemin vers la liberté

L'autobiographie de Nelson Mandela, publiée en 1994, a en fait commencé à être rédigée clandestinement en 1974, alors qu'il est au pénitencier de Robben Island. A l'époque, le chemin de la liberté est encore très long. Placés dans les pires conditions de détention, les militants de la libération continuent à se battre et à travailler d'arrache-pied : ils se réunissent, étudient, ne baissent pas les bras. Mandela retrace son propre cheminement, mais c'est aussi à un essai sur l'histoire politique de l'apartheid et de la résistance qu'il se livre.

(1) 1995 pour la traduction française, Fayard